

DEMANDE DE RECTIFICATION EN VUE DE SUPPRIMER LE DOUBLE TIRET DANS L'ACTE DE NAISSANCE

(enfants mineurs)

A l'attention du Service central d'état civil (SCEC/EXP) ⁽¹⁾

11 rue de la Maison Blanche

44941 Nantes Cedex 09

Identité du ou des parents demandeurs

	PERE	MERE
NOM DE FAMILLE		
Prénom(s)		
Adresse		
N° de téléphone		
Courriel		

Par la présente, le ou les soussignés demandent à ce que les actes de naissance des enfants visés ci-dessous soient rectifiés en ce sens que le « double tiret » séparant les vocables formant leur nom soit remplacé par un simple espace⁽²⁾.

Je/nous déclare/déclarons sur l'honneur que nous effectuons cette démarche pour l'ensemble de nos enfants mineurs. A cet effet, la photocopie complète du livret de famille est jointe à la présente demande.

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
NOM ACTUEL			
Prénom(s)			
Date de naissance			
Ville et pays de naissance			

Date :

Signature(s) :

(1) Si la naissance a eu lieu en France, la demande est à adresser à la mairie du lieu de naissance

(2) Conformément à la circulaire CIV/14/10 du 25 octobre 2011, le double nom, dont les vocables seront séparés par un simple espace, sera, dans les actes d'état civil du ou des titulaires, suivi de l'indication (1^{re} partie :...2^{nde} partie :...) dûment complétée.

Le demandeur doit joindre : photocopie d'une pièce d'identité et du livret de famille, copies intégrales des actes de naissances des enfants concernés par la demande.